



## BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE -

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote.  
Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA - 1002 Tunis  
Registre de Commerce : B 140 83 1996  
Tél : 71 783 600 - Fax : 71 783 756  
Site : [www.bte.com.tn](http://www.bte.com.tn)

BTE est notée B-/Stable/C par l'agence de Rating Standard & Poors en Août 2015, Note confirmée le 29/10/2015

### NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2016 » DE 50 000 000 DINARS Prix de l'Emission : 100 dinars

L'EMPRUNT EST REPARTI EN DEUX CATEGORIES A ET B COMME SUIVIT :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,4% et/ou TMM+2,5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

Visa **N° 16 - 0952** du **13 DEC. 2016** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

#### Responsable Chargé de l'Information

**Monsieur Khaled BEN MILED**

Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE-  
Tél : 71 112 160  
Fax : 71 783 756

#### Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center, Bloc C, 2<sup>ème</sup> étage,  
Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac  
Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903 -  
E-mail : [macsa@macsa.com.tn](mailto:macsa@macsa.com.tn)  
Site web : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « BTE 2016 » enregistré par le CMF en date du **13 DEC. 2016** sous **N° 16 - 0111** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2017.

La présente note d'opération et le document de référence « BTE 2016 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la BTE 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis, de MAC SA, Intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2<sup>ème</sup> étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2017.



Décembre 2016

## Sommaire

<b>Flash sur l’Emprunt Obligataire « BTE 2016 » .....</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 – Responsables de la note d’opération.....</b>	<b>6</b>
<b>1-1 Responsable de la note d’opération .....</b>	<b>6</b>
<b>1-2 Attestation du responsable de la note d’opération .....</b>	<b>6</b>
<b>1-3 Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé de l’opération .....</b>	<b>6</b>
<b>1-4 Responsable de l’information.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération.....</b>	<b>8</b>
<b>2.1. Renseignements relatifs à l’opération .....</b>	<b>8</b>
2.1.1. Décisions à l’origine de l’opération .....	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l’opération.....	8
2.1.3. Période de souscription et de versement .....	8
2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public .....	9
2.1.5. But de l’émission .....	9
<b>2.2. Caractéristiques des titres émis.....</b>	<b>9</b>
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres .....	9
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts .....	9
2.2.4. Date de règlement.....	9
2.2.5. Taux d’intérêt .....	9
2.2.6. Intérêts .....	10
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	10
2.2.8. Prix de remboursement.....	13
2.2.9. Paiement .....	13
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle .....	14
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt.....	14
2.2.12. Garantie .....	14
2.2.13. Notation de la banque.....	15
2.2.14. Notation de la banque.....	15
2.2.15. Mode de placement .....	15
2.2.16. Organisation de la représentation des obligataires .....	15
2.2.17. Fiscalité des titres .....	15
<b>2.3. Renseignements généraux.....</b>	<b>15</b>
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la banque émettrice pour la tenue du registre des obligataires.....	15
2.3.2. Marché des titres.....	15
2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING .....	16
2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige .....	16
2.3.5. Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire .....	16
Bulletins de souscription .....	17

## Flash sur l'Emprunt Obligataire « BTE 2016 »

L'emprunt obligataire «BTE 2016» est émis pour un montant de 50 000 000 de dinars, divisés en 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est constitué de deux catégories qui se présentent comme suit :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans: 7,4% et/ou TMM+2,5% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce: 7,55% brut par an.

<b>Dénomination de l'emprunt</b>	« BTE 2016 ».
<b>Montant</b>	50 000 000 dinars.
<b>Nombre d'obligations à émettre</b>	500 000 obligations réparties en 2 Catégories : A et B.  Le nombre d'obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
<b>Nominal</b>	100 dinars par obligation.
<b>Forme des obligations</b>	Les obligations sont toutes nominatives.
<b>Prix d'émission</b>	100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
<b>Prix de remboursement</b>	100 dinars par obligation.
<b>Date de jouissance en intérêts</b>	Chaque obligation portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération.  Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le <b>25/01/2017</b> , seront décomptés et payés à cette dernière date.  Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le <b>25/01/2017</b> et ce, même en cas de prorogation de cette date.
<b>Taux d'intérêt</b>	Les obligations du présent emprunt « BTE 2016» seront offertes à des taux d'intérêts différents selon les catégories :  <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Catégorie A : 7,4% et/ou TMM+2,5% brut par an au choix du souscripteur;</li><li>✓ Catégorie B : 7,55% brut par an.</li></ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Catégorie A : 5 ans;</li><li>✓ Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce.</li></ul>

<b>Durée de vie moyenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Catégorie A : 3 ans;</li> <li>✓ Catégorie B : 5 ans.</li> </ul>
<b>Duration (Taux fixe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Catégorie A : 2,7382 années;</li> <li>✓ Catégorie B : 4,2931 années.</li> </ul>
<b>Taux de rendement actuariel (taux fixe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Catégorie A : 7,4% l'an.</li> <li>✓ Catégorie B : 7,55% l'an.</li> </ul>
<b>Marge actuarielle (taux variable)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Catégorie A : 2,5%.</li> </ul>

**Amortissement**

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/01/2022** pour la catégorie A et le **25/01/2024** pour la catégorie B.

**Souscriptions et versements**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **26/12/2016** auprès de MAC SA – Intermédiaire en Bourse, sis au Green Center Bloc C 2<sup>ème</sup> étage- Rue du lac constance-Les berges du Lac- Tunis.

**Clôture des souscriptions**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **26/12/2016** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **25/01/2017**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/01/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/03/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Paiement**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/01/2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/01/2018** pour la catégorie A et **25/01/2020** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

<b>Fiscalité des titres</b>	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
<b>Intermédiaire agréé mandaté par la banque émettrice pour la tenue du registre des obligataires</b>	<p>L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BTE 2016 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par Tunisie Clearing.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.</p>
<b>Notation de l'emprunt</b>	Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.
<b>Garantie</b>	Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.
<b>Cotation en Bourse</b>	La BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « BTE 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
<b>Prise en charge par TUNISIE CLEARING</b>	La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « BTE 2016 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
<b>Mode de représentation des obligataires</b>	Droit commun régissant la représentation des obligataires.
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
<b>Risque lié à l'émission du présent Emprunt obligataire</b>	Selon les règles prudentielles régissant les banques exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

## Chapitre 1 – Responsables de la note d’opération

### 1-1 Responsable de la note d’opération

Monsieur Khaled BEN MILED

Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats - BTE-

### 1-2 Attestation du responsable de la note d’opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d’opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l’opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d’omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Khaled BEN MILED

Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats - BTE -

  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
KHALED BEN MILED



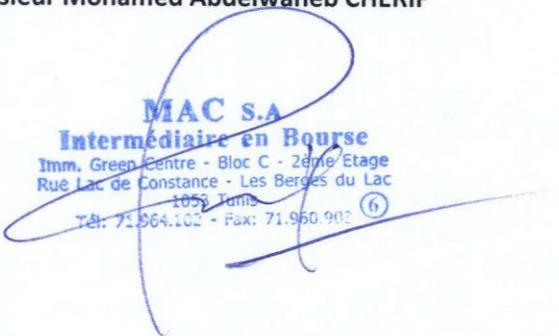
### 1-3 Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé de l’opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d’usage pour s’assurer de la sincérité de la présente note d’opération. »

MAC SA

Le Président Directeur Général

Monsieur Mohamed Abdelwaheb CHERIF

  
MAC S.A  
Intermédiaire en Bourse  
Imm. Green Centre - Bloc C - 2ème Etage  
Rue Lac de Constance - Les Berges du Lac  
1055 Tunis  
Tél: 71.964.102 - Fax: 71.960.902



1-4 Responsable de l'information

Monsieur Khaled BEN MILED

Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats - BTE -

Tél. : 71 112 160

Fax : 71 783 756

La notice légale est publiée au JORT N° 153 du 22/12/2016

 **Conseil du Marché Financier**  
Visa n° 16 - 0952 13 DEC. 2016  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
  
Signé: **Salah ESSAYEL**



## Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

### 2.1. Renseignements relatifs à l'opération

#### 2.1.1. Décisions à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTE tenue le **01 juin 2016** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant de 100 millions de dinars et ce, entre la date de ladite Assemblée Générale Ordinaire et celle qui va statuer sur les états financiers de la banque relatifs à l'exercice 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et les modalités de ces emprunts obligataires.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **26/10/2016** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « BTE 2016 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- a. Montant de l'emprunt : 50 000 000 (Cinquante Millions de Dinars);
- b. Durée et Taux d'intérêt : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt fixe: 7,4% l'an et/ou variable (TMM+2,5%) au choix du souscripteur ;  
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt fixe : 7,55% l'an.

#### 2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

##### Montant de l'emprunt

50 000 000 dinars divisé en 500 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « BTE 2016 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

##### Produit brut et net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt est de 50 000 000 DT. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 250 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 26 000 DT, les frais de la BVMT sont de 20 750 DT, les frais de TUNISIE CLEARING pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 40 459 DT<sup>1</sup>, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2 000 DT, soit un total de frais approximatifs de 339 209 DT et un produit net de l'emprunt de **49 660 791 DT**.

Désignation	Produit global (en DT)	Produit par obligation (en DT)
Produit brut	50 000 000	100,000
Frais globaux <sup>2</sup>	339 209	0,678
<b>Produit net</b>	<b>49 660 791</b>	<b>99,322</b>

#### 2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **26/12/2016** et clôturées, sans préavis, et au plus tard le **25/01/2017**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/01/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/03/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

<sup>1</sup> Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt de 50 000 000 DT est souscrit à hauteur de 25% pour la catégorie A taux fixe, 25% pour la catégorie A taux variable et 50% pour la catégorie B.

<sup>2</sup> Les frais globaux sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 50 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

#### **2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **26/12/2016** auprès de MAC S.A. - Intermédiaire en Bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

#### **2.1.5. But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

### **2.2. Caractéristiques des titres émis**

#### **2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres**

**Dénomination de l'emprunt :** « BTE 2016 »

**Nature des titres :** Titres de créance

**Forme des obligations :** Nominative.

**Catégorie des titres :** Ordinaire.

**Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.

#### **2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement**

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

#### **2.2.3. Date de jouissance en intérêts**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/01/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **25/01/2017** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

#### **2.2.4. Date de règlement**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

#### **2.2.5. Taux d'intérêt**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

##### **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
- Taux fixe : Taux annuel brut de **7,4%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **7,55%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

#### **2.2.6. Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le **25 janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **25/01/2022** pour la catégorie A et le **25/01/2024** pour la catégorie B.

#### **Si le montant souscrit de l'emprunt est de 50 000 000 Dinars**

Le montant total des intérêts serait de 11 100 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe de 7,4%.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,5%), le montant des intérêts s'élèverait à 10 123 750 dinars (en considérant un taux nominal de 6,7492%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de Décembre 2015 au mois de Novembre 2016 soit 4,2492% majoré de 2,5%, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de 18 875 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B à taux de 7,55%.

#### **2.2.7. Amortissement et remboursement**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/01/2022** pour la catégorie A et le **25/01/2024** pour la catégorie B.

**Les tableaux d'amortissement à taux variable sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.**

**Le taux d'intérêt variable à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,5% (soit la moyenne des TMM + 2,5%).**

**Pour les besoins de calcul, l'émetteur a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de Décembre 2015 au mois de Novembre 2016) soit 4,2492% majorée d'une marge de 2,5% soit 6,7492%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.**

**Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux fixe, le taux d'intérêt à prendre en considération est de 7,4% pour la catégorie A et 7,55% pour la catégorie B.**

**Nombre d'obligations** : 500 000 obligations  
**Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars  
**Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en Bourse** : **25/01/2017**  
  
**Date du premier remboursement en capital** : Catégorie A : **25/01/2018**  
 Catégorie B : **25/01/2020**  
  
**Date du premier paiement des intérêts** : **25/01/2018**  
  
**Date de la dernière échéance** : Catégorie A : **25/01/2022**  
 Catégorie B : **25/01/2024**

**Amortissement** : **Pour la catégorie A** : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 1<sup>ère</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.

**:Pour la catégorie B** : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 3<sup>ème</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.

**Taux d'intérêt nominal** : **Pour la catégorie A** : Un taux fixe de 7,4% brut l'an et/ou variable (TMM+2,5%), soit 6,7492%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois Décembre 2015 au mois de Novembre 2016) majorée de 2,5% (à titre indicatif).

**: Pour la catégorie B** : Un taux fixe de 7,55% brut l'an.

**Evolution du TMM durant les dix dernières années :**

En %

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	5,00000	5,27000	5,27000	4,70000	4,07000	4,75000	3,16000	4,11000	4,71000	4,89000	4,25000
Février	5,00000	5,25000	5,31000	4,47000	4,08000	4,65000	3,42000	4,20000	4,68000	4,80000	4,22000
Mars	5,00000	5,36000	5,23000	4,26000	4,23000	4,56000	3,48000	4,33000	4,72000	4,82000	4,20000
Avril	5,00000	5,24000	5,22000	4,30000	4,12000	4,39000	3,64000	4,70000	4,72000	4,80000	4,24000
Mai	5,00000	5,26000	5,22000	4,23000	4,36000	4,51000	3,74000	4,69000	4,70000	4,77000	4,25000
Juin	5,00000	5,23000	5,19000	4,25000	4,38000	4,50000	3,64000	4,74000	4,78000	4,80000	4,21000
Juillet	5,04000	5,23000	5,19000	4,33000	4,52000	4,25000	3,85000	4,73000	4,98000	4,78000	4,32000
Août	5,01000	5,18000	5,23000	4,18000	4,61000	3,76000	3,88000	4,75000	4,94000	4,75000	4,20000
Septembre	5,00000	5,19000	5,17000	4,24000	4,52000	3,24000	3,90000	4,72000	4,92000	4,77000	4,26000
Octobre	5,22000	5,25000	5,27000	4,22000	4,62000	3,32000	4,15000	4,66000	4,93000	4,75000	4,33000
Novembre	5,26000	5,20000	5,17000	4,29000	4,80000	3,16000	4,18000	4,75000	4,93000	4,30000	4,23000
Décembre	5,33000	5,26000	5,19000	4,18000	4,87000	3,23000	3,98000	4,74000	4,88000	4,28000	

Source : BCT

**Définition du TMM :**

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée au nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

## Amortissement de l'emprunt obligataire « BTE 2016 »

Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 50 000 000 DT

✓ Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (7,4%)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	50 000 000				
2018		10 000 000	40 000 000	3 700 000	13 700 000
2019		10 000 000	30 000 000	2 960 000	12 960 000
2020		10 000 000	20 000 000	2 220 000	12 220 000
2021		10 000 000	10 000 000	1 480 000	11 480 000
2022		10 000 000	0	740 000	10 740 000
<b>Total</b>		<b>50 000 000</b>		<b>11 100 000</b>	<b>61 100 000</b>

• Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (7,4%)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	100,000				
2018		20,000	80,000	7,400	27,400
2019		20,000	60,000	5,920	25,920
2020		20,000	40,000	4,440	24,440
2021		20,000	20,000	2,960	22,960
2022		20,000	0,000	1,480	21,480
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>22,200</b>	<b>122,200</b>

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable 6,7492%\* (à titre indicatif)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	50 000 000				
2018		10 000 000	40 000 000	3 374 583	13 374 583
2019		10 000 000	30 000 000	2 699 667	12 699 667
2020		10 000 000	20 000 000	2 024 750	12 024 750
2021		10 000 000	10 000 000	1 349 833	11 349 833
2022		10 000 000	0	674 917	10 674 917
<b>Total</b>		<b>50 000 000</b>		<b>10 123 750</b>	<b>60 123 750</b>

• Tableau d'amortissement par obligation à taux variable 6,7492%\* (à titre indicatif)

En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	100,000				
2018		20,000	80,000	6,749	26,749
2019		20,000	60,000	5,399	25,399
2020		20,000	40,000	4,050	24,050
2021		20,000	20,000	2,700	22,700
2022		20,000	0,000	1,350	21,350
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>20,248</b>	<b>120,248</b>

\* Correspondant à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de Décembre 2015 au mois de Novembre 2016) majorée de 2,5%

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (7,55%) En DT

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	50 000 000				
2018		0	50 000 000	3 775 000	3 775 000
2019		0	50 000 000	3 775 000	3 775 000
2020		10 000 000	40 000 000	3 775 000	13 775 000
2021		10 000 000	30 000 000	3 020 000	13 020 000
2022		10 000 000	20 000 000	2 265 000	12 265 000
2023		10 000 000	10 000 000	1 510 000	11 510 000
2024		10 000 000	0	755 000	10 755 000
<b>Total</b>		<b>50 000 000</b>		<b>18 875 000</b>	<b>68 875 000</b>

En DT

• Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (7,55%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	100,000				
2018		0,000	100,000	7,550	7,550
2019		0,000	100,000	7,550	7,550
2020		20,000	80,000	7,550	27,550
2021		20,000	60,000	6,040	26,040
2022		20,000	40,000	4,530	24,530
2023		20,000	20,000	3,020	23,020
2024		20,000	0,000	1,510	21,510
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>37,750</b>	<b>137,750</b>

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 50 000 000 DT.

La BTE s'engage à publier les tableaux d'amortissements définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 50 000 000 DT.

### 2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### 2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/01/2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/01/2018** pour la catégorie A et le **25/01/2020** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

## 2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

### Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** l'an pour la catégorie B.

### Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Novembre 2016 (à titre indicatif), qui est égale à **4,2492%**; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,7492%** pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,5%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

## 2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

### Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « BTE 2016 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de **7 ans** dont 2 années de grâce.

### Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

### Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t}{\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t}$$

Où : T est le nombre de périodes

t est la période

$F_t$  est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,7382** années pour la catégorie A à taux fixe et **4,2931** années pour la catégorie B.

## 2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

### **2.2.13. Notation de la banque**

La BTE est notée B-/Stable/C par l'agence de Rating Standard & Poors en Août 2015 ; Note confirmée le 29/10/2015.

### **2.2.14. Notation de l'émission**

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

### **2.2.15. Mode de placement**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, Intermédiaire en Bourse.

### **2.2.16. Organisation de la représentation des obligataires**

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **2.2.17. Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

## **2.3. Renseignements généraux**

### **2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la banque émettrice pour la tenue du registre des obligataires**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **BTE 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

### **2.3.2. Marché des titres**

Les actions ordinaires de la BTE ne sont pas négociées sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Toutefois, seules les Actions à Dividende Prioritaires émises par la BTE sont admises et négociées sur ce marché.

Il existe 3 emprunts obligataires émis par la BTE négociables sur le marché obligataire :

- ✓ Emprunt Obligataire BTE 2009 : (50MDT : 5,25%, 10 ans, Dernière échéance 15/09/2019).
- ✓ Emprunt Obligataire BTE 2010 (50 MDT) :

- 40 MDT :
  - 7,2 MDT : sur 10 ans, 5,20%, Dernière échéance : 17/09/2020 ;
  - 32,8 MDT : sur 10 ans, TMM + 0,7%, Dernière échéance : 17/09/2020.
- 10 MDT : sur 20 ans ; 5,85% ; Dernière échéance : 17/09/2030.
- ✓ Emprunt Obligataire BTE 2011 (50 MDT):
  - 35 MDT sur 7 ans avec 2 années de grâce au taux variable de TMM+1,3% l'an, Dernière échéance : 09/02/2019 ;
  - 15 MDT sur 20 ans au taux fixe de 6,25% l'an, Dernière échéance : 09/02/2032.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par la banque qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

La BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « BTE 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING**

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «BTE 2016», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

### **2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les banques exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

## BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Société anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de valeur nominale 20 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B 140831996

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

**La BTE est notée B-/Stable/C par l'agence de Rating Standard & Poors en Août 2015 ; Note confirmée le 29/10/2015**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2016 »**

**de 50 000 000 DT DIVISE EN 500 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

L'EMPRUNT EST REPARTI EN DEUX CATEGORIES A ET B COMME SUIVIT:

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,4% et/ou TMM+2,5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/2016

Délibération du Conseil d'Administration du 26/10/2016

Visa du Conseil du Marché Financier n° 16-0952 du 13 DEC. 2016

Notice légale publiée au JORT n° 153 du 22/12/2016

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/>	
Nationalité : ..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N°/..... Délivrée le : ...../...../..... à .....	
Profession/activité : .....	
Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : .....	
Tel : .....	
Agissant pour le compte : (1)	
<input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du..... et dont copie originale ou conforme est joint à la présente.	

Identité du mandant :									
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom est prénom ..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°/..... Délivrée le : ...../...../..... à .....									
Personne morale : Raison sociale..... <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Matricule fiscal</td> <td>Code TVA</td> <td>Code Catég</td> <td>N° Etab. Secondaire</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table> N° du RC.....		Matricule fiscal	Code TVA	Code Catég	N° Etab. Secondaire				
Matricule fiscal	Code TVA	Code Catég	N° Etab. Secondaire						
Profession/ activité : .....									
Adresse : ..... Code postal..... Pays : ..... Tel : .....									

Déclare (ons) souscrire à : (1)

- .....obligations nominatives de l'emprunt obligataire « BTE 2016 » catégorie A d'une durée de 5ans  
 .....au taux fixe de 7,40% et/ou  .....au taux variable de TMM+2,50%;
- .....obligations nominatives de l'emprunt obligataire « BTE 2016 » catégorie B d'une durée 7 ans dont 2 années de franchise au taux fixe de 7,55%  
 au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le 25/01/2017 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations porteront jouissance unique en intérêts à partir du 25/01/2017 et sont remboursables annuellement à raison de:
- ✓ 20 dinars par obligation à partir de la 1<sup>ère</sup> année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A
  - ✓ 20 dinars par obligation à partir de la 3<sup>ème</sup> année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie B
- Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « BTE 2016 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre, forme et catégorie d'obligations ci-dessus indiqués.
- Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.
- En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)
- ( ) En espèces ;  
 ( ) Par chèque n° .....du..... tiré sur .....agence.....  
 ( ) Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à .....agence .....
- La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) : .....obligations à taux fixe (.....Catégorie A : 5 ans à 7,40 % ; .....Catégorie B : 7 ans avec 2ans de franchise à 7,55 %) .....obligations à taux variable (.....Catégorie A : 5 ans à TMM+ 2,50 %).
- Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) .....en (1) gestion libre  compte géré

**Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,  
le second servant de souche  
A Tunis, le .....**

- (1) Cocher la case correspondante  
 (2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)  
 (3) Indiquer le nom du dépositaire  
 (4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature (4)



Copie

### BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Société anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de valeur nominale 20 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B 140831996

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

La BTE est notée B-/Stable/C par l'agence de Rating Standard & Poors en Août 2015 ; Note confirmée le 29/10/2015

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2016 »

de 50 000 000 DT DIVISE EN 500 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

L'EMPRUNT EST REPARTI EN DEUX CATEGORIES A ET B COMME SUIVIT:

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,4% et/ou TMM+2,5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/2016

Délibération du Conseil d'Administration du 26/10/2016

Visa du Conseil du Marché Financier

Notice légale publiée au JORT n° 153 du 22/12/2016

Bulletin de souscription n°

10-0952

13 DEC. 2016

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1)  Mme  Mlle  Mr

Nationalité : ..... Pièce d'identité : (1)  CIN  Carte de séjour  Passeport

N°/..... Délivrée le : ...../...../..... à .....

Profession/activité : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Pays : .....

Tel : .....

Agissant pour le compte : (1)

De moi-même

Du mandant en qualité de :

Tuteur

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du..... et dont copie originale ou conforme est joint à la présente.

Identité du mandant :

Personne physique : (1)  Mme  Mlle  Mr

Nom est prénom .....

Pièce d'identité : (1)  CIN  Carte de séjour  Passeport

N°/.....

Délivrée le : ...../...../..... à .....

Personne morale :

Raison sociale.....

Matricule fiscal	Code TVA	Code Catég	N° Etab. Secondaire

N° du RC.....

Profession/ activité : .....

Adresse : ..... Code postal..... Pays : ..... Tel : .....

Déclare (ons) souscrire à : (1)

.....obligations nominatives de l'emprunt obligataire « BTE 2016 » catégorie A d'une durée de 5ans

.....au taux fixe de 7,40% et/ou  .....au taux variable de TMM+2,50%;

.....obligations nominatives de l'emprunt obligataire « BTE 2016 » catégorie B d'une durée 7 ans dont 2 années de franchise au taux fixe de 7,55%.

au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le 25/01/2017 date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations porteront jouissance unique en intérêts à partir du 25/01/2017 et sont remboursables annuellement à raison de :

✓ 20 dinars par obligation à partir de la 1<sup>ère</sup> année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A

✓ 20 dinars par obligation à partir de la 3<sup>ème</sup> année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie B

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « BTE 2016 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre, forme et catégorie d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

( ) En espèces ;

( ) Par chèque n° ..... du ..... tiré sur .....agence.....

( ) Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° .....ouvert à .....agence .....

La somme de (en toutes lettres) .....représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) : .....obligations

à taux fixe (.....Catégorie A : 5 ans à 7,40 % ; .....Catégorie B : 7 ans avec 2ans de franchise à 7,55 %)

.....obligations à taux variable (.....Catégorie A : 5 ans à TMM+ 2,50 %).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) .....en (1) gestion libre  compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le .....

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Indiquer le nom du dépositaire

(4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature (4)

